AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, André Martel, greffier-trésorier de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 19 décembre 2023 à 19h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à permettre une marge latérale de 1,80 mètre au lieu de 2 mètres tel qu'indiqué au Règlement de zonage no 2020-166.

Identification du site concerné : Le lot concerné est situé sur la rue Bellevue sur le lot numéro 1 802 220 du cadastre de Québec portant le numéro civique 70.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 23 novembre 2023

André Martel
Signé avec ConsignO Cloud (23/11/2023)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

André Martel
Greffier-trésorier